
CONFLITS HOMME-ELEPHANTAUTOGO

Okoumassou Kotchikpa

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, B P 335 Lomé, Togo

GENERALITIES

Du point de vue superficie, le Togo est un des plus petits Etats d'Afrique de l'Ouest. Il couvre une superficie de 56,500km² s'étirant sur une longueur de 600km et une largeur variant entre 50 et 120km.

Il est limité au Sud par l'Océan Atlantique, à l'ouest par le Ghana, au nord par le Burkina Faso et à l'Est par le Bénin. Situé entre le 6° et le 11° de latitude nord, le méridien de Greenwich et 1°4' de longitude est, il est caractérisée par une végétation de savane soudanienne dans le nord (Brunel, 1981) alors qu'au centre et plus au sud dans les plateaux et à l'Est, s'étend une savane arborée; l'ouest du pays est couvert par une mosaïque de forêts semi-décidues et décidues; la moyenne des pluies varie entre 900 et 1,400mm selon les régions (Vanpraet, 1977). La flore dans son ensemble est altérée par les feux de brousse et l'abattage des arbres (Yahmed, 1985).

Comme dans beaucoup de pays du tiers monde, la population humaine au Togo ne cesse de croître et cette croissance prend l'allure d'une explosion démographique sans précédent. Estimée à 4,200,000 habitants en 1996; elle pourrait atteindre 5,000,000 en l'an 2,000 (Bos et al., 1993), avec une densité de 88 habitants au km². Contrairement au statut de cette population, la production alimentaire par habitant diminue progressivement.

La capacité de charge des terres en milieu rural, évaluée à 65-85 personnes par km² est en dépassement déjà dans certaines zones (PNUD et FAO, 1991) où les populations locales ont plus besoin de terre. Au même moment, le besoin d'espace pour la conservation du patrimoine biologique se pose.

C'est dans ce contexte, que l'homme et la faune sauvage rentrent en compétition pour la conquête du potentiel foncier, événement qui fait naître souvent des conflits, tel le cas des conflits entre l'homme et l'éléphant perçus dans les zones de distribution des pachydermes.

LES CONFLITS HOMMES - ELEPHANTS

- La conservation du cheptel sauvage, notamment la population d'éléphants au Togo pose des problèmes qui s'avèrent difficiles à résoudre pour deux raisons essentielles:
- La population humaine est dépendante vis à vis de la viande du gibier.

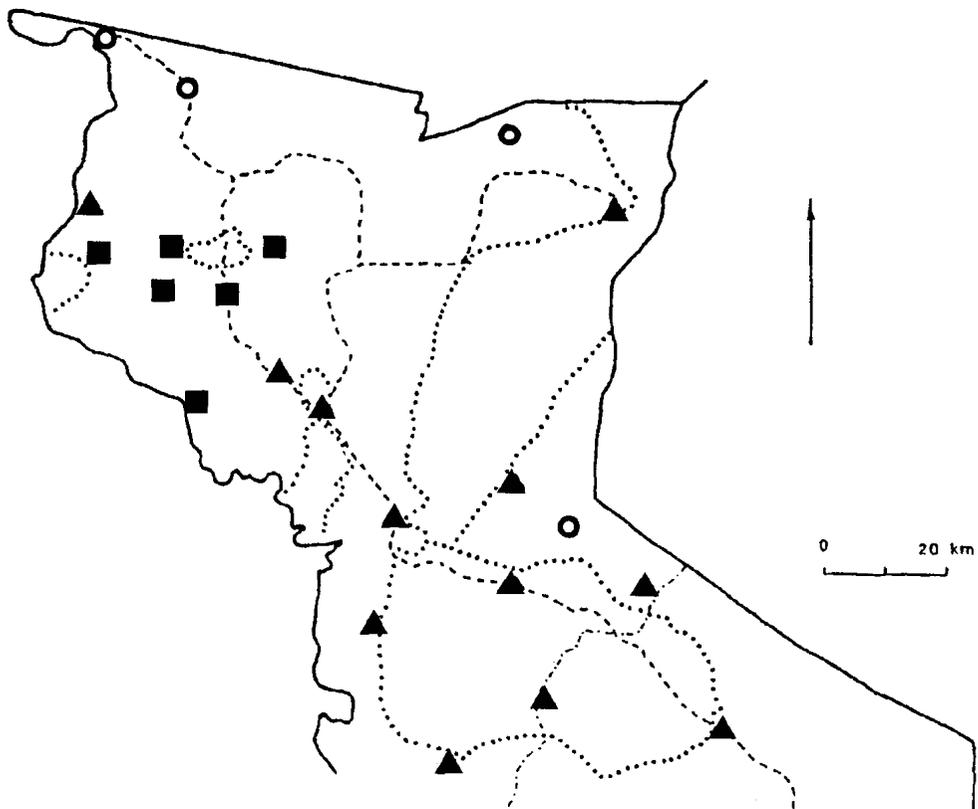
Beaucoup d'habitats naturels réservés aux éléphants sont rendus inutilisables suite à l'extension des projets de développement urbain et agricole. Environ 52% du territoire est dévolu à l'agriculture et au pâturage et 5.3% recouverte par une forêt dense (Mackinnon, 1996), 14% environ pour les aires protégées et le reste réservé pour d'autres utilisations.

ZONES DE REPARTITION DES ELEPHANTS

Au Togo, les éléphants sont divisés en deux populations. La population du nord, jusqu'en 1990, rencontrée à l'intérieur et dans les zones périphériques des Parc nationaux de la Fausse - aux - lions et de la Kéran, des réserves de Faune d'Oti - Mandouri et de Galangashie. L'autre population se retrouve au centre du pays à l'intérieur et dans les environs du Parc National de Fazao - Malfacassa, de la réserve de Faune d'Abdoulaye et aires adjacentes (MET, 1991) conf. Figure 1.

La situation des éléphants au nord du pays a changé complètement en 1995 (Sam et autres, 1996). Les pachydermes dont la présence était permanente dans les écosystèmes précités avant les années 1990, sont devenus absents ou saisonniers à partir de 1995 (Figure 2). Cette situation est liée aux crises socio-politiques intervenus dans le pays entre 1990 et 1992 (Sam et autres, 1996).

La population d'éléphants du centre du pays est relativement très peu connue. Des études sérieuses sont nécessaire pour déterminer son statut et pour identifier les pressions auxquelles elle est soumise.

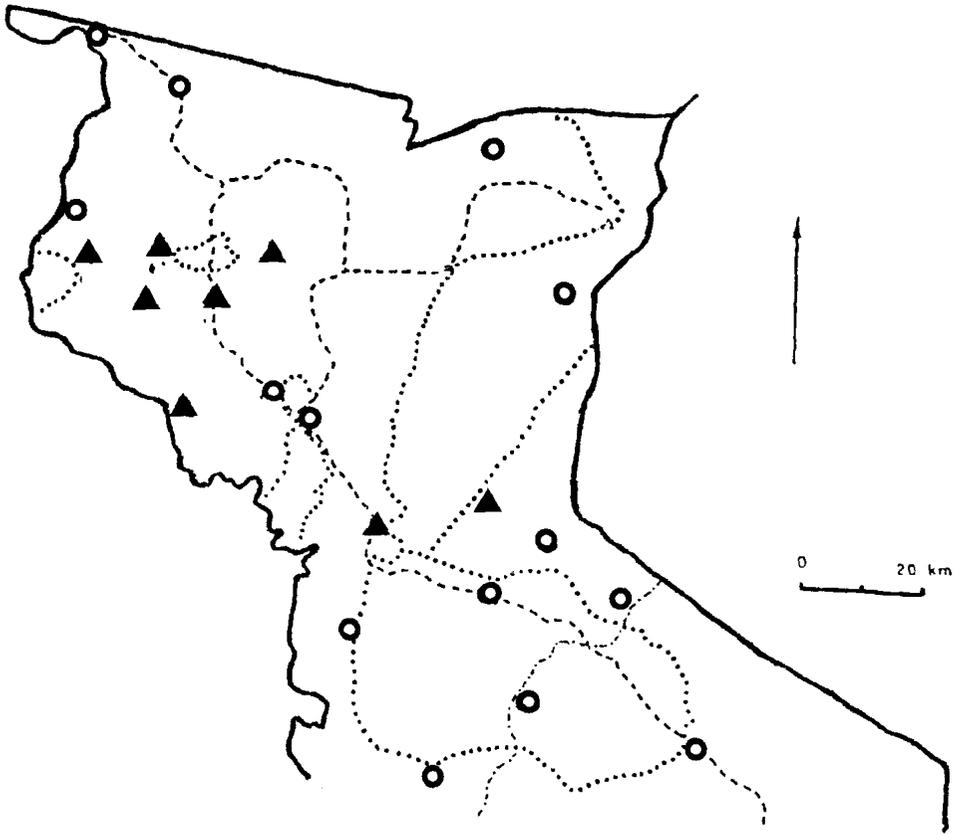


1990

- Les éléphants étaient permanentement présents
- Les éléphants étaient saisonnièrement présents
- Les éléphants étaient absents

Sam et autres, 1996)

Figure 1. Distribution des éléphants dans l'extrême nord du Togo en 1990



995

es éléphants étaient saisonnièrement présents

es éléphants étaient absents

Figure 2. Distribution des éléphants dans l'extrême nord du Togo en 1995

LES ZONES DES CONFLITS

Les éléphants et les hommes, chacun souffre de la présence de l'autre lorsqu'ils utilisent le même écosystème. Cette cohabitation qui n'est pas sans effet, se manifeste par le ravage des récoltes que causent les éléphants dans les plantations et les menaces des locaux sur les éléphants. C'est donc une menace réciproque.

Au Togo, les zones de conflits sont principalement les localités riveraines aux aires protégées. Quelques uns des rapports tenant lieu de plaintes recueillies auprès des populations et les constats effectués par le personnel de l'administration, justifient la relation de la cohabitation

En effet, dans la Préfecture de Kpendjale, Tchambougou Kokou (1994) rapporta que 12,259 tonnes de récoltes furent détruites par les éléphants dans les localités de Borgou, de Koundjoaré et de Mandouri respectivement située entre 10°45'LN et 0°32'LE, 10°58'LN et 0033'LE et 10°48'LN et 0°56'LE.

Du côté de la préfecture de Bassar, dans le village de Kona situé entre 9°12'LN et 0°1 'LE, les dégâts furent évalués à cinquante quatre mille quatre cents quarante (54,440) francs (Djato Bama, 1994).

Bakemsa Kokou, Mars 1997, constata que 4.5ha de champs de pastèque, 30 buttes de semenceaux d'igname, 727 semenceaux correspondant à 0.7ha d'ignames, 268 buttes de patate douce correspondant à 0.25ha et 540 pieds de manioc équivalent à 1.4 ha furent détruits par les éléphants en déplacement saisonnier dans la réserve de Faune d'Oti - Mandouri, chef-lieu de la Préfecture de Kpendjale, les 16, 18, et 25 Janvier 1997.

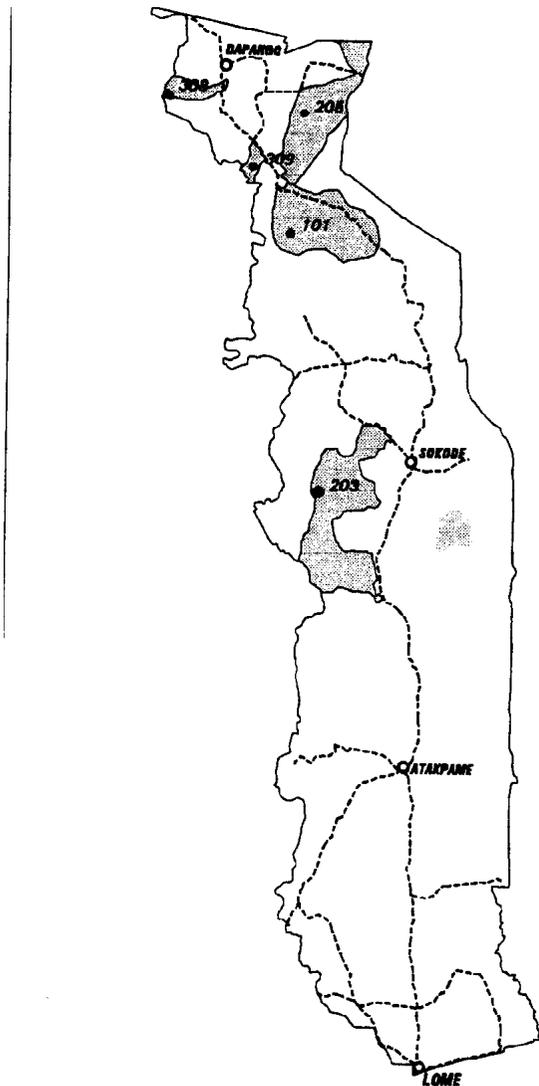
Vers les années 1989, au niveau des zones de distribution des éléphants au Togo et dans certaines localités ci-dessus géographiquement définies, les habitants furent déçus par les divers dégâts occasionnés par les éléphants à leur préjudice. Cette situation a conduit les populations locales à coopérer avec les chasseurs venus du Ghana pour abattre les pachydermes en 1990-1992 (Sam et autres, 1996).

Contrairement à ce qui précède, il convient de souligner que l'action des locaux sur la population d'éléphants du Togo a été très néfaste pendant les périodes de troubles. Entre 1990 et 1993, à la faveur des troubles socio-politiques, plus de 37 éléphants ont été abattus. Les plus importantes aires de distribution que sont le Parc National de la Kéran et le Parc National de la Fausse - aux- lions ont été partiellement ou totalement envahis par les populations. Face à cette situation, les éléphants qui ont survécu au drame ont migré pour se réfugier dans les pays voisin.

CONCLUSION

Les menaces réciproques que constituent les conflits homme-éléphant ont connu une évolution régressive entre 1990 et 1992, en rapport avec la chute des effectifs des éléphants.

Cependant, en tenant compte de l'augmentation de la population humaine, la baisse de la fertilité des sols, la dégradation des habitats, l'avenir des éléphants au Togo suscite des inquiétudes si des stratégies efficaces de gestion ne sont pas mises en place. C'est seulement à ce prix que l'éléphant pourra encore résister aux différentes pressions dans le pays.



KEY TO POPULATION ESTIMATES

CODE	CENSUS/ZONE NAME	ESTIMATE
101	Keran NP	25
203	Fazao Malfacassa GR	45
205	Oti GR	20
308	Fosse qux lions FR	128
309	Galangachi FR	10



Source: African Elephant Database

 Elephant Range
  Road
  Input Zone
  Towns

Figure 3. Localisation des conflits homme-éléphant.

REFERENCES

- Banque Mondiale (1995) Rapport sur l'état de l'environnement au Togo, Washington D.C. Rapport non publié.
- Bakemsa, K. (1997) Compte rendu de 1 tournée du 21/03/97 a Mandouri, No21/DRERFS.
- Barnes, R.F.W. (1996) The conflict between humans and elephant in the Central Africa forest. *Mammal Rev.* 1996, Volume 26, no 2/3, 67- 80.
- Bos et al.* (1993) Projections de la population mondiale, édition 1992-1993, John Hopkins University Press, Baltimore.
- Brunel, J.F. (1981) *Végétation, Atlas du Togo*, 16-17, les éditions J.A Paris.
- Departement de la division de la population des Nations-Unis, New York, 188/ST/ESH/SER/106.
- Djato, B. (1994) Compte rendu des dégâts, No 03/ AEB du 4 Juin 1994, Antenne Environnement de Bassar.
- M.E.T (1991) Plan de conservation de l'éléphant au Togo, Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Lome. Rapport public.
- Parker et Graham (1989) Men, elephants and competition. *Symposia of the Zoological Society of London*, 61: 242-252.
- PNUD et FAO (1991) La dégradation des terres dans 14 secteurs DRDR du Togo. Projet PNUD/FAO/TOG/84/OOo; PNUD/FAO, Lome. Rapport non publié.
- Sam et autres (1996) Rapport de l'étude préliminaire des éléphants de l'extrême Nord - Est Ghana et de l'extrême Nord Togo. Non publié.
- Tchambougou, K. (1994) Rapport des dégats causes par les elephants dans les plantations d'ignames et autres dans la Prefecture de Kpendjal, Antenne Environnement de Kpendjal.
- Vanpraet, C.L. (1977) Carte *écologique du convert vegetal du Togo*.